

Comité de Jumelage - Coopération

**Arles – Sagné**

# L' Echo du Marigot

« Arbre qui tombe fait plus de bruit que forêt qui pousse »



**Lettre aux Adhérents – Mai 2007**

**N°15**

Le Club des Jumelages d'Arles  
et  
Le Jumelage Coopération Arles-Sagné  
ont le plaisir de vous inviter  
Le samedi 16 juin 2007 à 11 h 00  
au Club des Jumelages  
à l'inauguration de l'exposition de  
**Béchir MALUM**  
Peintre mauritanien  
venu présenter ses tableaux  
à l'invitation du Comité Arles-Sagné  
Ainsi que le mercredi 20 juin 2007 à 18H30  
À la Maison de la Vie Associative  
pour une rencontre avec l'artiste



Quelques mots sur l'exposition « L'EAU PAR QUOI TOUT COMMENCE » présentée à l'espace Van Gogh en octobre 2006 et à la Maison des Associations ce mois-ci :

« Les expositions de SAGNE se succèdent mais demeurent toujours aussi attrayantes, que de beauté à partager ...

Images colorées, surprenantes, de la vie à Sagné et dans les villages de la commune...

Chronologies de nos actions qui se poursuivent ... (eau, santé, éducation pour les principales)

Mémoire des visages, des paysages, des réalisations...

Tout cela ravit, étonne parfois...



Souhaitons que tous nos passionnés de photos continuent à fixer des instants ... magnifiques. »

**Chantal**



# DE MEMOIRE D'EAU : EXCES ET MANQUES

*Par Anne RABET, Présidente du Club des Jumelages de la Ville d'Arles*

La décision d'organiser des rencontres sur l'eau "**excès et manques**", nous est venue lors de l'inondation catastrophique de notre ville en 2003.

En effet, au cours de ces événements, de par les témoignages de sympathie venus de nos villes jumelles, les contacts directs entre les habitants, nous nous sommes aperçus que nos villes jumelles avaient eu à subir, elles aussi, par le passé, ces mêmes catastrophes.

De plus, notre ville jumelle de Sagné en Mauritanie doit constamment faire face à la sécheresse, au manque d'eau au quotidien, mais aussi aux débordements du fleuve Sénégal.

Nos villes jumelles avaient-elles "pensé les plaies", avaient-elles remédié définitivement à ces risques ?

Quels moyens avaient-elles ou ont-elles eus pour le faire ?

Quels résultats ont-elles obtenus ?

Ces questions étaient à la base de ces journées co-organisées avec le CPIE Rhône-Pays d'Arles.

Après l'envoi du pré-programme dans nos villes jumelles, nous avons obtenu la participation de :

**M. Jean-Claude CORNET**, responsable du Bureau d'études de la SWDE de Verviers (Belgique)

**M. Jean ALBESA** du comité de Sagné (Mauritanie)

**M. Phil CLOW**, responsable de l'Agence de l'Environnement Britannique

**M. Andrea FRANZETTI**, bénévole des THW et journaliste (Allemagne)

**M. Davide SACCO**, à Vercelli (Italie)

Le PDG de la Société des Eaux de Marseille, **M. Loïc FAUCHON**, est aussi le Président du Conseil Mondial de l'Eau. Nous l'avons donc sollicité afin qu'il puisse nous présenter, en introduction, les problèmes causés par l'eau au niveau mondial, ce qu'il a su admirablement faire lors du Forum Mondial de l'Eau à Mexico.

Enfin, **M. Paul ALLARD**, Professeur d'Histoire, Université de la Méditerranée, DESMID CNRS et **M. Bernard PICON**, Directeur de

recherche, DESMID CNRS ont clos ces différentes interventions en nous présentant un exposé intitulé "Gestion du risque inondation et changement social dans le delta du Rhône – Les catastrophes de 1856 à 2003".



# DE MEMOIRE D'EAU : EXCES ET MANQUES

## A la découverte de la Camargue

Cette journée était remarquablement organisée par le CPIE Rhône-Pays d'Arles et notre ami Jean-Yves MENELLA. Il faisait beau mais frais ce jour-là et nous partîmes de bonne heure et de bonne humeur vers 8h30 du matin en bus (une bonne quarantaine de personnes ayant répondu à l'invitation).

Première visite, une station de pompage et d'assainissement à coté de Gageron. Accueillis aimablement par le responsable du site, nous avons tout appris sur le fonctionnement des deux pompes très très anciennes et le refoulement de l'éventuel trop plein d'eau dans le canal jouxtant la station. Les croissants, petits pains et le café chaud étaient les bienvenus vu la froidure ambiante ! S'en suivit une courte halte en bord du Rhône pour se rendre compte des derniers travaux de renforcement des digues effectués depuis les inondations de 2003. Le grand air ayant creusé les appétits, nous nous sommes retrouvés autour d'une bonne table au Sambuc. Bonne table et bon vin ont alimenté les discussions jusqu'en milieu d'après-midi. Puis nous repartîmes via le bac du Barcarin en direction de Mas Thibert pour y visiter les Marais du Vigueirat. Petite conférence d'accueil par les responsables du site suivie d'une longue ballade à travers les zones humides préservées pour conserver la biodiversité : zone de reproduction, de nidification. Observation de nombreux oiseaux de toutes sortes : aigrettes, grues, canards, hérons, etc ... La chasse est interdite et la pêche des écrevisses de Louisiane permet de réguler cette espèce invasive. Le retour à Arles se fit dans la bonne humeur en fin d'après midi. **Jean-Claude**

Chaque représentant des comités de jumelage a fait un exposé sur la question de l'eau et de sa problématique, dans sa ville jumelle.

Notre ami, **Jean ALBESA, un des co-responsables du dossier de l'eau à Sagné avec Max VARBEDIAN**, y fait un remarquable exposé sur Sagné.

Cet exposé débute par une présentation du pays, son économie, son histoire et aussi ses aspects pluri-ethniques. C'est avec une grande clarté qu'il engage son exposé sur la question de l'alimentation en eau de Sagné et des communes avoisinantes, mais aussi sur les inondations qui ont frappé Sagné en 2003.

L'intégralité de cet exposé est à votre disposition sur le site internet du comité de jumelage :

<http://perso.orange.fr/Jumelage.Arles-Sagne/>

Vous trouverez néanmoins ci-après la conclusion de Jean, une conclusion en quête d'espoirs, mettant en perspective d'autres enjeux.

**Malika**

« Eau source de vie, comme l'air et le soleil, est gratuite. C'est le service aux consommateurs qui est payant, production, épuration, distribution, entretien des bornes fontaines. Il serait souhaitable que les 5 milliards d'êtres humains qui ont accès à l'eau puissent par solidarité et humanité fournir l'eau au milliard qui n'a pas encore cette possibilité.

De très nombreux sujets sur ce domaine sont en débats et de nombreuses associations (par exemple l'ACME, Association pour un Contrat Mondial de l'Eau) oeuvrent pour que l'eau **soit un droit inaliénable**. Doit-on la laisser aux mains du monde des affaires ? » **Jean ALBESA**

# Le point sur l'eau

Depuis la lettre aux adhérents de février 2006, les projets en cours ont avancé à des rythmes différents.

Le creusement de deux puits a été financé par le Lycée Perdiguier et le Collège Alpilles-Durance. A Sakhana et Loboudou, les habitants ont enfin de l'eau. A Bellone, il semblerait que le puits n'ait pas été creusé assez profond, ce qui occasionne un ensablement du fond et un volume d'eau insuffisant. Aux dernières nouvelles, le Maire devait exiger du puisatier qu'il approfondisse ce puits.

A Niaroual, tout semble fonctionner normalement. A Bitel, plus de 650 habitants au dernier recensement d'après le Maire, existe un forage japonais sur lequel est installée une pompe Vergnet. Nous avons le projet de transformer l'installation existante par la mise en place d'une pompe immergée fonctionnant avec des panneaux solaires et la construction d'un château d'eau. Cependant, les résultats des essais de pompage effectués au moment du percement du forage restaient introuvables à Nouakchott. Ceux-ci ne nous semblaient pas indispensables, mais notre ingénieur-conseil, Bouyagui, ne consentait pas à

réaliser l'installation sans ces éléments et nous hésitions, pour notre part, à financer des essais superflus ... Dilemme ... Et, miracle ! à la mi-novembre, notre ami Martin Aigle, coopérant français au Ministère de l'Hydraulique, nous informe qu'il venait de retrouver les informations que nous cherchions depuis presque un an.

Depuis novembre, en raison des élections, le Maire de Sagné et notre maître d'ouvrage étant l'un et l'autre très impliqués dans la vie politique mauritanienne, le projet n'a pas avancé. Nous comprenons mais déplorons cette lenteur. Cette installation devrait être terminée depuis longtemps. Toutefois, les élections mauritaniennes étant terminées, BÂ Sidi, le Maire de Sagné, Martin Aigle du Ministère de l'Hydraulique et Bouyagui, notre maître d'œuvre, se sont enfin réunis pour finaliser le dossier afin de le présenter, pour demande de subvention au SCAC. Si ce dossier était accepté, ce service prendrait en charge environ 60% du coût de cette réalisation. 9 800 € environ resteraient à notre charge. Reste à savoir si ce projet peut être mené à bien avant la saison des pluies ... Notre souhait serait qu'au moins la pompe et une arrivée d'eau

soient installées avant juillet, quitte à reporter à l'automne la construction du château d'eau.

A Sagné où 6 panneaux solaires (sur 28) ont disparu, et alors que nous posions au Maire la question de leur remplacement, il nous a été dit que l'Agence Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement qui gère la plus grande partie des installations mauritaniennes, devait, selon le contrat d'installation, changer tous les panneaux tous les 10 ans, soit au printemps de cette année.

Rappelons que la dernière délégation présente à Sagné en janvier 2006 associait membres du Comité et techniciens de la SEM et de la SEA pour la formation d'un Sagnankais, LY Abdoulaye, à la maintenance des installations hydrauliques. Celui-ci semble faire consciencieusement son travail. Il remplit des « fiches-témoin » destinées à nous tenir au courant de l'état du matériel. Toutefois, ces fiches nous parviennent de façon très irrégulière. Il a été demandé au Maire de nous les faire parvenir au rythme d'un envoi par trimestre. Se pose aussi la question de l'irrégularité de la rémunération d'Abdoulaye par la Mairie de Sagné, qui devrait aussi se résoudre prochainement.

**Max**

# Trois manifestations

Nous ont permis d'approfondir nos connaissances, d'enrichir notre réflexion et de nouer des contacts :

## **Association PS-EAU , Marseille, décembre 2006**

Le 13 décembre, l'association pS-Eau (Programme Solidarité Eau) avec laquelle nous avons travaillé lors de l'exposition « Demain le monde, l'eau... » organisait, à l'Hôtel de Région, en partenariat avec le Conseil Régional PACA, une rencontre destinée à faire connaître la loi **Oudin** et son potentiel.

Nous avons participé à cette rencontre, fort intéressante, et tenons à la disposition des personnes intéressées le compte-rendu de cette journée (16 pages) qui peut être transféré par courriel.

Voici un bref résumé de l'intervention de pS-Eau :

### **La loi Oudin une nouvelle opportunité ?**

***Avant la loi Oudin, quelle était la part que pouvaient légalement prendre les services publics dans l'aide à la coopération décentralisée en matière d'eau et d'assainissement ?***

Les services publics de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement ayant un budget propre ne pouvaient financer localement la coopération décentralisée dans ce domaine, celle-ci ne pouvant être aidée que par le budget général de la collectivité territoriale concernée.

Pour leur part, les Agences de l'Eau, établissements administratifs, ne pouvaient pas non plus, en principe, participer à des actions de coopération internationale en vertu du principe de spécialité. Certaines l'ont pourtant fait, dans les années 90 : l'Agence Seine-Normandie, par exemple, y consacrait même 1 million de francs par

an. En 2002, la Cour des Comptes a condamné ces pratiques, mettant fin à de telles opérations.

***Avec la loi Oudin, quelle est la part que peuvent légalement prendre les services publics dans l'aide à la coopération décentralisée en matière d'eau et d'assainissement ?***

Soucieux de promouvoir la coopération décentralisée, M. OUDIN et plusieurs autres sénateurs ont déposé en novembre 2003 une proposition de loi, inspirée d'un système mis en œuvre dès 1986 par le Syndicat mixte des eaux de l'Ile-de-France, et qui consistait à prélever, à l'époque, un centime de franc par m<sup>3</sup> d'eau vendue pour le consacrer à des actions d'aide dans le domaine de l'eau.

Cette proposition de loi a été votée à l'unanimité par le Sénat le 22 juin 2004. L'Assemblée Nationale a adopté le 27 Janvier 2005 le texte définitif sans modification.

Article 1<sup>er</sup> – « Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les syndicats mixtes chargés des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement peuvent, dans la limite des 1% des ressources qui sont affectées aux budgets de ces services, mener des actions de coopération avec les collectivités territoriales étrangères, des actions d'aide d'urgence au bénéfice de ces collectivités et groupements, ainsi que des actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ».

Article 2 – « Dans le respect des engagements internationaux de la France et dans le cadre de conventions soumises à l'avis du Comité de bassin, l'Agence peut mener des actions de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de

l'assainissement dans la limite de 1 % de ses ressources ... ».

Nos élus ont toujours accompagné et encouragé nos actions de coopération à Sagné. Certains siègent à la *Communauté d'Agglomérations Arles-Crau-Carmargue-Montagnette*. Il leur incombe maintenant la responsabilité d'obtenir de leurs collègues de la *Communauté* l'aide nécessaire aux actions de coopération internationale de leur ville dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

**M a x**

## **Cités Unies France, Paris, mars 2007 L'eau et l'assainissement en Mauritanie**

Le 1<sup>er</sup> mars dernier, s'est tenu à Paris un colloque organisé par pS-Eau et CITES UNIES FRANCE en présence de nombreuses personnalités :

Mesdames et Messieurs Guillaume AUBOURG (pSEau), Astrid FREY (Cités Unies France), notre ami Martin AIGLE (Ministère de l'Hydraulique mauritanien), Mohamed el Moctar Ouls Mohamed (Directeur pour l'approvisionnement en eau potable), Far BÂ (Directeur national de l'assainissement), ainsi que des représentants mauritaniens et français de villes jumelles.

Parmi les témoignages, celui de l'adjointe chargée de l'eau et de l'assainissement à la VILLE DE PARIS : tout en suivant les objectifs du millénaire pour le développement, qui visent à réduire de moitié, d'ici 2015 le nombre de gens n'ayant pas accès à l'eau potable et

l'assainissement, la Ville de Paris, grâce au 1% de la loi OUDIN, a récolté 1 million d'euros. 14 projets, dont 10 en AFRIQUE ont pu être menés à bien.

La ville de CHEVILLY-LARUE, sur le territoire de laquelle se trouve le marché de RUNGIS (bénéficiant donc de forts revenus de taxe professionnelle) a pu procéder à l'installation de l'adduction d'eau à tous les foyers du village de DIEUK (Sénégal) qui compte 2 000 habitants.

Monsieur Mohamed el Moctar Ould Mohamed intervient pour préciser l'action menée en Mauritanie : signature du Code de l'Eau, loi sur l'accès universel, charte internationale sur l'emploi des eaux du fleuve Sénégal et enfin révision du plan d'investissement 2001-2015. Ce plan prévoit un accès à l'eau à un prix abordable et espère voir le taux de couverture passer de 40 % à 68 % en 2015.

Monsieur Far BÂ, de son côté, parle du problème collatéral de l'assainissement des eaux usées, parent pauvre de l'eau. L'objectif pour 2015 serait que 800 000 habitants soient raccordés à des fosses autonomes. La couverture actuelle est de 20 % en milieu rural et 63 % en milieu urbain. Cependant, il n'y a pas de formation pour promouvoir ces installations. Donc, priorité est donnée aux écoles, lieux de santé et mosquées. Actuellement, un programme prévoit l'installation de 2 250 blocs sanitaires de 4 latrines.

Comme on le voit, les besoins sont immenses. Max apporte son témoignage, précisant la situation spécifique de notre Comité. Celui-ci, de forme associative alors que la majorité des jumelages-coopération existants sont des Municipalités, n'a évidemment pas les mêmes moyens.

Pour ce qui nous concerne, il conviendrait donc de se tourner vers l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, et selon nos moyens, contribuer à installer et réaliser des équipements en assainissement en priorité pour les écoles, le dispensaire et les lieux publics.

**Christian M**

## **Région PACA, Marseille, mars 2007**

### **Première Convention Internationale pour une approche territoriale du développement**

Celle-ci a réuni les représentants de nombreuses Régions des cinq continents ainsi que ceux de divers organismes des Nations Unies, des institutions européennes, de gouvernements nationaux ainsi que de réseaux de régions et de partenaires territoriaux, d'ONG et d'organisations du secteur privé.

« Donner à notre Région une dimension universelle. Les Nations Unies (ONU) rencontraient les Régions pour la première fois pour un partenariat innovant : changer et faire évoluer le modèle de développement, modèle construit sur la démocratie : mieux maîtriser le développement des entreprises et l'identité culturelle dans sa diversité.

Mettre en œuvre les objectifs du millénaire définis dans le cadre des Nations Unies :

- Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- Assurer l'éducation primaire pour tous
- Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes
- Réduire la mortalité infantile
- Améliorer la santé maternelle
- Combattre le sida, le paludisme et les autres maladies dans le monde
- Assurer un environnement durable
- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Possibilité d'une autre mondialisation : donner plus de dimension aux Régions, à la formation, à la proximité avec les populations (démocratie participative).

Les Régions peuvent renforcer la démocratie en nouant des liens et accords entre elles pour apprendre à se connaître dans nos différences.

Améliorer la gouvernance inter-régionale pour une meilleure contribution à la gouvernance mondiale. Par exemple, la Méditerranée doit constituer une seule rive.

Action concrète : formalisation d'un accord cadre entre la CRPM (Conférence des Régions périphériques maritimes) et le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement).

Participation des Régions aux grands projets. Approche territoriale du développement avec le PNUD pour faire reculer la pauvreté, aider les pays confrontés à la pandémie du sida, instaurer une gouvernance démocratique.

Avoir une vision stratégique des territoires dans la politique de développement pour favoriser une relance politique de l'aménagement des territoires. »

**Christian V**

# DE L'ART

## **CHAPITRE 1 - la découverte**

L'occasion nous a été donnée, il y a quelques mois, de découvrir, chez l'amie Sophie, venue de Mauritanie, des tableaux. De superbes tableaux de plusieurs artistes peintres. Deux en particulier : Béchir Malum et Oumar Ball, eux-mêmes amis de Sophie. Nous nous sommes alors dit que, depuis que nous travaillons avec Sagné et la Mauritanie, nous n'avions jamais organisé la rencontre entre des artistes mauritaniens et la population arlésienne, entre des artistes des deux rivages, jamais donné à voir l'art mauritanien autrement que par des objets ou photos ramenés de nos voyages. Jamais, non plus aidé de quelque façon que ce soit ces artistes.

Nous avons alors réfléchi aux conditions auxquelles pouvait se faire cette rencontre et, poussés par l'enthousiasme de Sophie, avons contacté ces deux jeunes peintres.

## **CHAPITRE 2 - une exposition dès cette année**

L'un et l'autre ont été très vivement intéressés par notre proposition d'organiser leur venue à Arles. (Oumar a déjà eu la possibilité d'exposer en France).

Puis, Béchir a insisté pour exposer chez nous le plus tôt possible, alors qu'Oumar reportait à plus tard ce projet.

Notre proposition fut la suivante :

- Prise en charge des frais de déplacement et du transport des œuvres par les artistes ;
- Organisation logistique de l'exposition (salles, affichage, inauguration, communication) par le Comité ;
- Prise en charge et hébergement des artistes par les membres du Comité.

De coups de fil en e-mails, de mails en coups de fil à Béchir, à Sophie, au Centre Culturel Français, les choses se sont précisées.

Voici où nous en sommes aujourd'hui : Béchir attend son certificat d'hébergement et son invitation officielle du Comité pour obtenir son visa et prendre son billet d'avion.

Il devrait résider à Arles entre le 8 et le 28 juin prochain.

**L'exposition  
d'une trentaine de toiles  
aura lieu  
au Club des Jumelages  
et  
à la Maison de la Vie  
Associative**

**du 11 au 24 juin**

**L'inauguration est prévue  
le samedi 16 juin  
à 11 h 00  
au Club des Jumelages**

**Une rencontre avec l'artiste  
est également prévue  
le mercredi 20 juin  
à 18 H 30  
à la Maison de la Vie  
Associative**



### **CHAPITRE 3 - DES PROJETS POUR 2008**

Au fil des contacts et de la réflexion menée par le Comité, nous nous sommes dits qu'il serait bon, bien et beau de mettre sur pied, **en juin 2008**, une importante manifestation qui pourrait s'appeler « Arts mauritaniens », que nous préparerions au fil des mois, qui regrouperait plusieurs artistes mauritaniens, et pourquoi pas arlésiens ensemble.

**Projet culturel ambitieux qui ne peut se mener qu'en concertation avec la Mairie d'Arles et le Centre Culturel Français de l'Ambassade de France à Nouakchott .**

**Pour cette année :** Celui-ci, contacté, s'est dit extrêmement favorable à ce projet, nous en a remerciés, et a décidé, dans un premier temps, de financer cette année la venue de Béchir qu'il connaît bien et dont il expose régulièrement les toiles.

**Pour l'an prochain :** Il a réservé son engagement pour l'année prochaine en raison des changements de gouvernements en Mauritanie et en France et également, du changement de Direction à la tête du CCF. Mais il a redit son vif intérêt pour cette manifestation et confirmé le rôle qu'il pouvait tenir dans son organisation. Nous

sommes invités à prendre contact avec le nouveau Directeur dès la rentrée.

Si ça marche et si nous voulons provoquer la rencontre, il nous faudra le concours de tous, adhérents, amis, sympathisants. Nous aurons besoin de vous pour mettre en contact tous ceux qui, de près ou de loin, peignent, sculptent, dessinent, pour connaître mieux les artistes arlésiens, les ateliers, pour organiser des temps et des lieux d'échanges.

Si ça marche et si nous voulons provoquer la rencontre, il nous faudra le concours de tous, adhérents, amis, sympathisants pour recevoir comme il se doit nos amis mauritaniens pendant une quinzaine de jours en juin 2008. Plus nous serons nombreux à les accueillir, plus ils seront nombreux à venir exposer dans notre ville. Plus cette manifestation aura d'éclat.

**Faites-vous connaître dès à présent.**

Et en attendant, tapez donc « Béchir Malum » et « Oumar Ball » sur votre clavier, et allez sur le net vous remplir les yeux de couleurs et de personnages filiformes. De beauté ...

**Hélène**



## Les Mauritanien ont élu leur président

### présidentielles résultats

lundi 26 mars 2007

Le candidat soutenu par l'ex-majorité présidentielle Sidi Ould Cheikh Abdallahi a remporté le second tour de l'élection présidentielle de dimanche en Mauritanie avec 52,85 % des voix, a officiellement confirmé lundi le ministre de l'Intérieur.

« Au vu de ces résultats, je proclame que le prochain président de la République islamique de Mauritanie sera Sidi Ould Cheikh Abdallahi », a déclaré à la presse le ministre Mohamed Ahmed Ould Mohamed Lemine, précisant que son adversaire Ahmed Ould Daddah avait obtenu 47,15% des votes.

Le taux de participation s'est élevé à 67,48%, en léger retrait par rapport au 1<sup>er</sup> tour du 11 mars (70%), selon ces résultats complets annoncés par le ministre.

Arrivé en tête au premier tour avec près de 25% des voix, M. Ould Abdallahi l'emporte au second tour dans 11 des 13 régions que compte le pays, selon la source au ministère de l'Intérieur.

Son adversaire, Ahmed Ould Daddah, 65 ans, opposant historique au régime de Maaouiya Ould Taya renversé par le coup d'Etat d'août 2005, est en tête dans seulement deux régions : Nouakchott, la capitale avec environ 60% des voix, et sa région natale du Trarza (sud-ouest), selon la même source.

Le futur président sera investi le 19 avril pour succéder au chef de la junte, le colonel Ely Ould Mohamed Vall, qui ne s'est pas présenté au scrutin présidentiel, conformément à ses engagements initiaux afin de garantir la neutralité du processus de transition démocratique.

Source : droit public.net

Dans notre dernier numéro de l'Echo du Marigot, Maguy nous avait guidé pour découvrir de nouveaux groupes musicaux.

Les SUDS à Arles nous informent que l'un d'entre eux se produira pendant le prochain festival

### KONONO N°1,

collectif de Kinshasa inventeur d'un nouveau son, sera en concert sur la magnifique scène du **Théâtre Antique** le **mercredi 11 juillet**,

soirée qui vibrera également avec blues incantatoire de **GNAWA HOME SONGS**, témoignage intime et croisé de grands maâlems marocains.



### RÉSERVATIONS & VENTES :

#### MUSIQUES, ARLES

04 90 96 59 93

14 rue Réattu - 13200 ARLES

Possibilité de règlement par téléphone avec carte bancaire

#### LIBRAIRIE ACTES SUD

04 90 49 56 77

47, rue du Docteur Fanton - 13200 ARLES

#### OFFICE DE TOURISME D'ARLES

Esplanade Charles de Gaules - 13200 ARLES

04 90 18 41 20

### Billetterie à l'entrée des spectacles :

1 h 30 avant le début du spectacle, dans la mesure des places disponibles.

## Les Livres de Maguy

Même les mangues ont des papiers.-  
Yves Pinguilly et Aurélia Frontv. Ed.  
Rue du monde :

Momo et Khadi imaginent le monde depuis leur village d'Afrique.

Momo rêve, imagine que là-bas, il pourrait travailler et nourrir sa famille ... Il attend de grandir, que sa vie, comme les mangues, « mûrisse » pour partir.

Cachés dans un camion de fruits, les deux enfants sont repérés par des marins qui leur demandent leurs papiers : fouillant leurs poches, ils y découvrent un vieux journal et un poème appris à l'école ...

Un album qui raconte tout en douceur l'histoire tragique de ces hommes et ces femmes qui quittent leur pays, attirés par les mirages de l'occident.

Pour enfants

Sarcelles Dakar.- Insa Sané. Editions Sarbacane. collection « Exprim' » :

Un premier roman pour ce jeune Français d'origine sénégalaise, slameur du groupe de hip-hop 3K2N, et comédien.

Djiraël, 19 ans, sans père et sans repère, habite Sarcelles, dans la banlieue parisienne. Il passe son temps, entre deux flirts, à ses cours et à des combines souvent foireuses, jusqu'au jour où sa mère lui propose un voyage au pays de son enfance, avec le reste de la famille.

D'abord réticent, ce sera pour lui un véritable retour aux sources, qui lui permettra de renouer avec les traditions familiales.

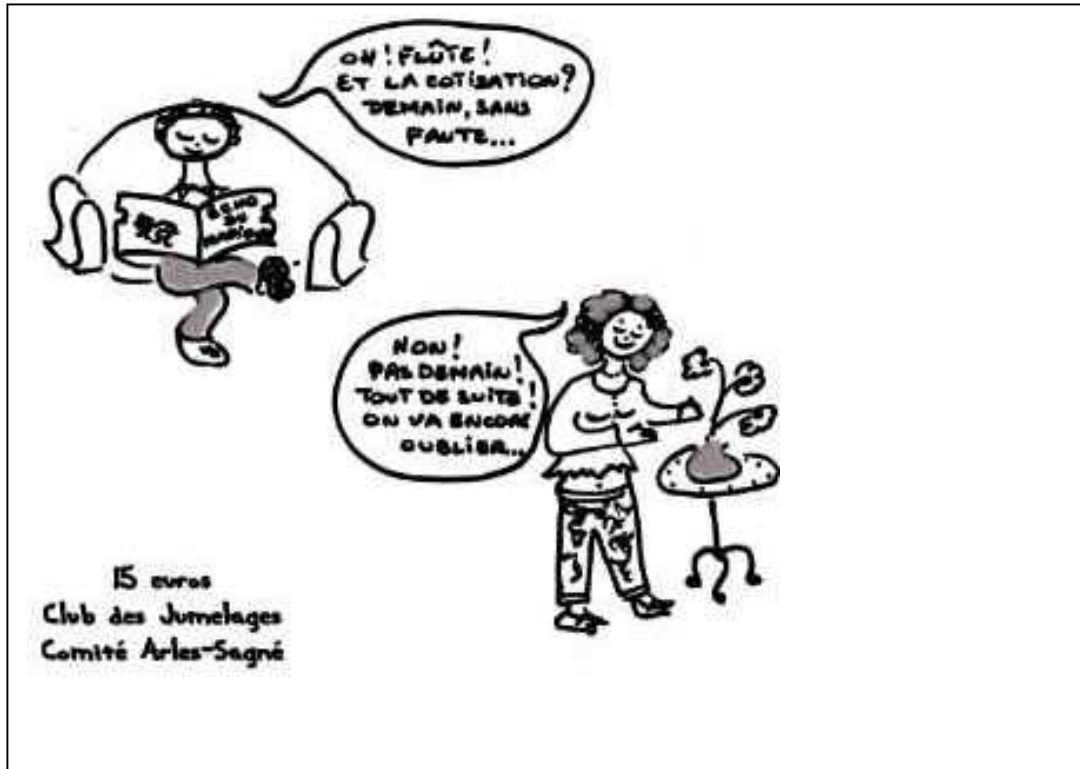
Roman initiatique, entre langage urbain et imaginaire des contes.

Pour grands ados et adultes.

Naufragée.- Sylvain Estibal. Ed. Thierrv Magnier.

collection « Photoroman » : Estancia, jeune femme espagnole, choisit de revivre le parcours d'un clandestin depuis la Mauritanie, chaque étape de son douloureux périple, après sa rencontre avec Ousmane, qui l'a bouleversée...

Pour grands ados et adultes



**Comité de Jumelage Coopération  
Arles-Sagné**  
Place de la République  
13200 Arles